

RAPPORT N° 03/3-37
au Conseil Municipal

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES**

Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire ou une autorisation de lotir et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE ABSENT


Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION
- 7 JUIL. 2003
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

DELIBERATION N° 03/3-37
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 25 juin 2003

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/3-37 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Aménagement du Territoire ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission.

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition, dans la limite de 10 % de la superficie des terrains faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une autorisation de lotir mentionnés en annexe, concernés par la création, l'élargissement ou le redressement de voies publiques et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 2

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

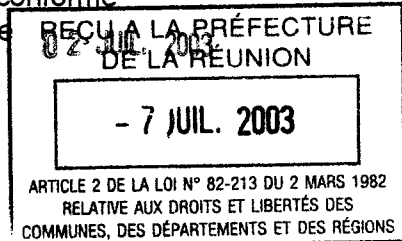
ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Denis, le

POUR LE MAIRE ABSENT



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint

ANNEXE AU RAPPORT N° 03/3-37

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
AB 49	12, ruelle de la Délivrance 97400 SAINT-DENIS	M. BIDOIS Patrice
AC 41	Rue de l'Abattoir 97400 SAINT-DENIS	A.U.R.A.R.
AP 230	Rue du Butor 97400 SAINT-DENIS	EURL C.A
AR 168	Boulevard Doret 97400 SAINT-DENIS	S.E.M. SCORE
AS 52 -53	17-19, rue Mazagran 97400 SAINT-DENIS	M. CHEUNG-LUNG Erick
AZ 354-356-506	33, Avenue de Lattre de Tassigny 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme LAURET Josie
BD 93-94	27, route du Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme ROMEL Antoine
BZ 416	22, route des Eucalyptus 97417 LA MONTAGNE	M. et Mme GUEGUEN Philippe
BZ 1263	1, chemin de la Météo 97417 LA MONTAGNE	M. MICHEL Alain
CR 1029	Chemin des Filaos 97417 LA MONTAGNE	Mme PAYET Marie Daisy
CT 645	Route du Piton Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. LATRIVE Didier
CT 1165 & CT 1166	Route du Piton Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	SPAG
DZ 17	98, chemin Neuf 97417 LA MONTAGNE	M. RAMSAMY André
ES 186	5, rue des Tourtereaux 97400 SAINT-DENIS	Mme RIVIERE Bernard
HB 47-283	18, rue Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	SCCV LA CROIX DU SUD
HB 288	33, route de Montgaillard 97400 SAINT-DENIS	SCI MONTGAILLARD CENTRAL RESIDENCE
HE 65	202, chemin Finette 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme RICQUEBOURG Martino
HE 165-171-215	378, route de Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	SCCV CŒUR DE L'OCEAN
HH 176	2, chemin des Grenadiers 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. GIGANT Nicolas
HI 56	Chemin des Acajous 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. ANDY Emmanuel
HK 115-131	38-44-46, rue de la Clinique 97490 SAINTE-CLOTILDE	SOBEFI
HO 242	5, chemin des Pruniers 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme BRIERE Christine
HO 516	Route des Ananas 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme RAMAYE Nicole Mie Françoise
HN 28	Chemin Ylang Ylang 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. CLAIRE Henri Claude
HZ 118	70, route de Domenjod 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme RITOU Marius
IA 186	5, rue Antoine Roussin 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. FUCHS Jean Luc
IA 288	17, rue Antoine Roussin 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme LU-YEN-TUNG Henri Paul

ANNEXE AU RAPPORT N° 03/3-37

(SUITE)

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
IC 37	Chemin Fontbrune 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme PAYET Henriette
IC 280	Chemin Fontbrune 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. MAUNIER Jean Henri
ID 114	Chemin Bois Rouge 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. AH-KIT Henri
IE 478	53, chemin Bois Rouge 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. SOLE Thierry
IH 59	Chemin Bougainvillées 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. PAYET Fabrice
IK 239	Chemin Bois Rouge 97490 SAINTE-CLOTILDE	Melle LACRETELLE Mie Lise May
IL 74	9, chemin de la Ferme 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. HOARAU Glody Gilbert
IN 13	114, rue Jules Reydellet 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. SAITI Claude Alain
IN 60	123, rue Jules Reydellet 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. GUIGNARD Michel
IS 97	13, chemin du Cimetière 97417 LA MONTAGNE	M. GOSSARD Patrice
IS 105	23 bis, chemin du Cimetière 97417 LA MONTAGNE	M. ABLANCOURT Jean Ludovic

Vu par le Conseil Municipal
En séance du mercredi 25 juin 2003

POUR LE MAIRE ABSENT



Dominique FOURNEL
 2^{ème} Adjoint

**REÇU A LA PRÉFECTURE
 DE LA RÉUNION**
 - 7 JUIL. 2003
 ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS